

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
DE LA FACULTE DE PHYSIQUE DU 26 juin 2012

Etaient présents : Mmes et MM Aanesland, Bassereau, Ben Haïm, Chamarro, Charron, Créte, Croset, d'Astuto, Fragola, Frigerio, Issautier, Jacquinot, Lemarchand, Mailly, Menguy, Perzynsky, Petrini, Rezeau, Royer, Teixeira, Vincent

P. Boissé, Directeur de la faculté

F. Marchand, responsable administrative

Avaient remis procuration : Mmes et MM. Bove, Hardin, Laurat, Raimond, Sator

Etaient excusés : MM Gigan et Laforge

Ordre du jour :

Point n° 1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Point n° 2 - Approbation du PV de la réunion du 15/02/2012

Point n° 3 - Vote du classement des demandes de postes d'enseignants-chercheurs effectué par le CS élargi.

Point n° 4 - Présentation et classement des demandes de postes d'IATOS

Point n° 5 - Questions diverses.

Point n° 1 - Régine Perzynski est désignée secrétaire de séance.

Présentation des nouveaux membres :

- Eric Charron (IE - INSP), élu en remplacement
- Eli Ben-Haim (MdC – LPNHE)

Point n° 2 - Approbation du PV de la réunion du 15 février 2012 rédigé par Nicolas Sator, sous condition d'y joindre les annexes présentées en séance (remarque de Maria Chamarro).

Point n° 3 - Vote du classement des demandes de postes d'enseignants-chercheurs effectué par le CS élargi.

Présentation par Bernard Croset du contexte lié au cadrage de la présidence

- les critères à retenir en matière d'enseignement et de recherche sont :
 - des profils d'enseignement larges

- critères recherche : domaines d'excellence ou nouveaux
- maintien des postes 46-3 : la demande pouvant aller jusqu'à 20% des postes.

- La règle du retour de 80% à l'UFR des postes libérés est toujours d'actualité.

En réponse à une question de Laurence Rezeau : le calendrier est décalé cette année (limite de dépôt des demandes le 6 juillet 2012 et réunion d'arbitrage en septembre) par rapport aux années précédentes.

En réponse à une question de Françoise Marchand : à propos de la règle des 80%, la fraction des postes qui sont rendus aux UFR aussi du rapport étudiant/enseignant; le conseil scientifique est attentif à ce que le décompte ne soit pas défavorable.

En réponse à une question de Régine Perzynski : le poste de professeur ouvert au concours l'an dernier et attribué à Bernard Capelle n'est pas décompté à l'UFR car il est associé à un échange avec le CNRS.

- les postes aux interfaces seront gérés de façon différente cette année, dans un cadre global inter-UFR (la réunion pour ces postes aura lieu après les arbitrages avec chaque UFR).

- Compte-tenu des tensions actuelles ESPCI-UPMC et des incertitudes sur l'association des laboratoires de l'ESPCI à l'UPMC dans le prochain contrat, le message de la VP recherche était défavorable vis à vis de demandes émanant de labos ESPCI autres que le LPEM. Le CS élargi a pris en compte ce message mais a rédigé une motion exprimant le souhait de poursuivre les collaborations avec les laboratoires de l'ESPCI, qui ont en leur sein plusieurs collègues de l'UPMC.

Bilan des départs d'Enseignants-Chercheurs.

Cette année le nombre de départs est important 7 MdC + 7 PR; ce ne sera pas le cas dans les années à venir.

MdC	départs à la retraite :	Ch. Carimalo (LPNHE – 29) J.P. Coignac (UFR 925 – 30)
	promotions PR :	B. Sémelin (Obs – 34) B. Laforge (LPNHE – 29) S. Payan (LATMOS – UFR 918-37/30) N. Witkowski (46-3 – INSP 28) Ch. Andraud (INSP -> Muséum – 28)
PR	départs à retraite :	C. Aslangul (LPTMC – 28) B. Clerjaud (INSP – 28) C. Delalande (LPA – 28) M. Glass (LPMAA – 30) R. Kerner (LPTMC – 29) P. Mathieu (LPA – 28) J.P. Rozet (INSP – 30)

Critères de choix retenus pour les demandes de poste :

- postes aux interfaces avec l'Ingénierie et la Chimie, en discussion depuis quelque temps,
- pertinence des thématiques et profils, excellence en recherche, existence d'un vivier de candidats,
- nombre de départs dans les labos (plusieurs labos comme le LPA, le LPTMC, l'INSP ayant 2 départs PR...)

Compte tenu du nombre importants de départs PR cette année, il est décidé de demander 6 postes PR et au moins 5 postes MdC afin de maintenir un flux de jeunes entrants.

• Classement proposé pour les postes aux interfaces :

- | | | |
|-------------|--------------|----------------------------------|
| 1. PR 63 | LERMA / LPEM | Instrumentation |
| 2. MC 28-31 | PECSA | Dynamique à l'échelle colloïdale |
| 3. MC 63-30 | LPP | Plasmas froids |

• Classement proposé pour les postes PR :

- | | | |
|---------------|---------------|----------------------------|
| 1. PR 30 – 34 | 46-3 | |
| 2. PR 28 – 29 | 46-3 | |
| 3. PR 28 | LPA | Phys. Exp. en Nanosciences |
| 4. PR 28 – 30 | INSP | Nanosciences |
| 5. PR 28 | IMPMC | Struct. Dyn. des Matériaux |
| 6. PR 28 – 29 | LPTMC LPS-ENS | Th. Phys. Stat. Mat. Cond. |

• Postes MC :

- | | | |
|-----------------|-----------|-----------------------------------|
| 7. MC 30 | LKB | Syst. Quant. Extrêmes |
| 8. MC 29 | LPNHE | Phys. Exp. des particules |
| 9. MC 30 | INSP/LULI | Phys. Plasmas : Mat. Condit. Ext. |
| 10. MC 34 | IMCCE | Planéto. Dyn. petits corps |
| 11. MC 30 | SYRTE | Interférométrie atomique |
| 12. MC 28-29-30 | LPTMC | Phys. Stat. & Applications |

Voté à l'unanimité par l'ensemble du Conseil

Point n° 4 -Présentation et classement des demandes de postes d'IATSS

Les demandes 2012 ont été présentées au CS élargi du 3 mai par les directeurs des laboratoires puis discutées en bureau le 20 juin. Elles sont ici rappelées sans interclassement :

Demandes de remplacements

- pour mémoire : Admin Master, 1T + vacations (discuté en 2011 - départs de M.E. Necker et D. Letur)
- pour mémoire : LPA, T mécanique (discuté en 2011 – concours infructueux)
- pour mémoire : T gestion financière Licence (acté en 2011, l'agent en CDD durant 2011-2012 ne reste pas sur le poste, prévoir une mutation interne ou nouveau CDD)
- Admin Master : départ de F. Oriou en dispo. juillet 12; demande de CDD (gestion pédagogique de différents M2)
- Collection de Physique : départ de J.-F. Planes (AI) janv. 13
- Admin UFR : départ de F. Marchand (IE) sept. 13 – un biseau étant vivement souhaitable
- INSP : départ de M. Jacquet (IE BAP C– opticienne cristallographe) sept. 13

Stabilisation

- T gestion du LPTMC (L. Cruzel) / renouvellement CDD puis concours

Départs dont le remplacement n'est pas demandé

- G. Nguy (technicien licence) départ en fev. 2012
- C. de Dieuleveut (admin. licence) départ possible déc. 2013

Discussion : Il est difficile de remonter en arrière pour voir les postes perdus; l'université raisonne plutôt en termes de masse salariale.

Comment favoriser la promotion en interne ? Pour changer de corps, il faut en général passer les concours et partir à l'extérieur, les passages au choix étant très limités.

Créations

- pour mémoire : LJP : T mécanique, acté en 2010, suspendu en attendant l'installation du LJP à Jussieu (prévue en septembre 2012)

- plateforme MPBT (IMPMC, INSP, IPCM, PECSA, LM2N) : IR. Ce poste est demandé au titre des interfaces.

Demands prioritaires des laboratoires :

- IE LKB : responsable du service informatique
- IR LERMA : ingénieur en calcul numérique intensif
- IE IMPMC : microscopie Électronique en Transmission
- IE LPNHE : calcul intensif

Autres demandes des laboratoires :

- IR INSP : ingénieur en Sciences des Matériaux
- IE INSP : ingénieur en Techniques Expérimentales
- AJT LPNHE : maintenance installation & matériel
- IR LKB : développements Instrumentaux de précision
- T LKB : technicien logistique

Le SYRTE a également déposé une demande de concours interne IR pour une revalorisation.

Rappel : pour l'année dernière, le classement des demandes était :

1. IR LKB Instrumentation
2. IE IMPMC micro-spectroscopies
3. IR INSP Instrumentation : AFM – STM
4. IR LERMA numérique LULI, LPP
5. IE LPNHE Calcul intensif
6. IE LPMAA
7. T LKB

En 2011, tout compris, 9 postes ont été actés (certains ne sont pas encore pourvus).

Le nombre de départs à la retraite qui sera pris en compte est difficile à estimer, entre autres parce que les agents peuvent prendre leur décision tardivement.

Pour 2012, il est demandé d'interclasser toutes les demandes; ce n'est pas toujours possible quand il s'agit de demandes très différentes.

D'abord rappeler les demandes de stabilisation ou de remplacement déjà acceptées et pas encore satisfaites (T gestion du LPTMC (L. Cruzel), T en gestion financière Licence , T en mécanique au LJP, T en mécanique au LPA).

Classer à part a demande aux interfaces, en tête.

Pour les demandes de création :

Vote pour la première ligne : IR LERMA : 19 & IE LKB : 9

- Classement adopté :
1. IR LERMA : sim. numérique (concerne aussi LULI, LPP et l'ICS)
 2. IE BAP E au LKB : responsable du service informatique
 3. IE IMPMC : Microscopie Électronique en Transmission
 4. AJT LPNHE : maintenance installation & matériel

Les demandes de remplacement (par exemple départ de JF. Planès début 2013 ou de F. Marchand à l'automne 2013) sont de natures très différentes et seront à discuter séparément.

La demande de revalorisation du SYRTE est mise en fin de liste : le candidat a été recruté récemment.

Point n° 5 - Point d'informations sur la préparation des maquettes

Un conseil d'UFR aura lieu début septembre avec E. Kierlik et D. Cote pour qu'ils nous présentent les nouvelles maquettes.

L'ED 389 Physique de la particule à la matière condensée (P6, ESPCI), l'ED 518 Matière condensée et interfaces (P7, P11) et l'ED 107 Physique de la région parisienne (ENS, P6, P7, P11) préparent actuellement un projet de fusion de ces 3 EDs.

L'ED 397 Physique et Chimie des matériaux (P6, P7, ESPCI, Collège de France) resterait inchangée.

Des discussions ont lieu concernant une fusion éventuelle de l'ED 127 Astronomie et astrophysique de la région parisienne (Observatoire de Paris, P6, P7, P11) et de l'ED 517 Particules, noyaux et cosmologie (P7, P6, P11, CEA) mais ce projet n'a pas abouti actuellement.

Le cadrage de l'UPMC pour le Master est le suivant :

- recentrer sur les domaines principaux, limiter le nombre de cohabilitations, rationaliser en limitant le nombre d'UE afin de dégager des heures pour la licence.
- évolution des spécialités et des parcours de façon à mieux intégrer M1 et M2. Il est remarqué que beaucoup d'étudiants de M2 venant de l'extérieur, cette intégration ne peut pas être poussée trop loin.

Le cadrage de l'UPMC pour la licence :

Pas de spécialisation trop précoce (majeure 60% mineure 40%), ce qui est très difficile à concilier avec une licence qui atteindrait les normes européennes,

Calendrier : une version quasi finale des maquettes doit être disponible courant juillet. La date limite de dépôt des maquettes à la VP formation est le 1er septembre, mais il sera encore possible d'avoir une concertation (que nous estimons indispensable !) avec la communauté durant la semaine du 3 septembre (un séminaire de présentation suivi d'un CE est prévu, puis un conseil d'UFR avant le 7 septembre).

Fin de la réunion à 12h35.